

## NOS ORANGERS DU BOULEVARD TRUMELET

C'est pour ainsi dire, un vrai régal pour la vue et lui tout pour l'odorat de passer, en ce moment, sur la boulevard Trumelet. Ses orangers dont l'état maladif inspirait naguère de sérieuses craintes, renaissent peu à peu à la vie et reprennent avec une ardeur toute juvénile une luxuriante végétation qui rappelle leur ancienne splendeur. Le réveil de la Nature est venu généreusement à leur aide et, par son action bienfaisante, il les a doté d'une belle et riche parure en faisant épanouir d'innombrables bouquets de fleurs qui parfument délicieusement l'air d'une odeur suave et balsamique. En admirant ces orangers ainsi parés et pourvus d'une abondante et brillante verdure, l'imagination se transporte aussitôt dans les jardins enchantés des Hespérides de mythologique mémoire.

Mais je reviens à nos orangers, car j'ai hâte d'ajouter qu'il m'a été permis de constater, pour la seconde fois depuis leur plantation, que le mal aigu dont ils souffraient et qui menaçait sérieusement leur existence n'était pas irrémédiable et qu'en effet, il a suffi, pour en arrêter les effets pernicioeux, de le combattre par un traitement bien compris et soigneusement appliqué.

Le remède a donné un résultat concluant. La belle apparence que les arbres ont reprise, les pousses innombrables qui ont crû sur chacun d'eux et principalement sur ceux que la maladie avait complètement dépouillés de leurs feuilles, laissent espérer que le mal est bien vaincu.

L'ancien système d'irrigation reconnu absolument défectueux et plutôt nuisible a été condamné et l'appareil démoli. Le nouveau mode d'arrosage qui va être employé sera, m'a-t-on dit, beaucoup plus simple et permettra de s'assurer que chaque arbre ne recevra chaque fois que la quantité d'eau suffisante pour l'entretien de sa végétation. C'est là une excellente mesure qui complétera le traitement prescrit et contribuera, pour une bonne part, à lui donner toute l'efficacité désirable.

Eu terminant ces quelques lignes, qu'il me soit permis, à propos de l'arrosage en question, de dire qu'on peut, sans nul inconvénient, se dispenser de l'exécuter à moins toutefois qu'une sécheresse trop prolongée n'en tasse sentir la nécessité. L'oranger peut, à mon avis, comme du reste la plupart des arbres fruitiers, très bien se passer d'eau, celle que lui donne la pluie suffit largement à ses besoins. Sa merveilleuse adaptation à notre rude climat lui permet de traverser sans éprouver la moindre souffrance, la saison des fortes chaleurs. J'ajouterai, comme preuve à l'appui, qu'avant la formation de notre syndicat d'irrigation, les magnifiques orangeries qui formaient autour de Blida une

vaste ceinture n'étaient, à défaut d'eau disponible, jamais arrosées, ce qui n'empêchait certes pas les robustes et nombreux orangers qui s'y trouvaient, d'être, absolument exempts de parasites et de maladies, et de porter des fruits qui, par leur belle couleur dorée, par la suavité de leur arôme jointe à la douceur de leur goût acidulé et sucré, ont fait la réputation universelle des orangeries de Blida.

Malheureusement les temps sont changés. Nos magnifiques orangeries d'autrefois n'existent plus. La maladie redoutable qui s'y déclara, il y a une trentaine d'années, fut jugée incurable et les malheureux orangers qui l'avaient contractée furent, sans aucune forme de procès, impitoyablement arrachés. Ceux qui ne paraissaient que légèrement atteints furent conservés, mais dans leur état maladif ils ne produisirent que des fruits dépourvus des qualités qui constituent une belle et délicieuse orange. Il importe donc au plus haut point, si l'on veut que nos futures oranges retrouvent la flatteuse réputation que s'étaient faite leurs aînées et assurent par ce moyen de beaux bénéfices, que l'orangerie soit reconstituée ou tout moins que les orangers qui existent dans nos jardins soient l'objet d'un traitement semblable à celui que viennent de recevoir copieusement ceux du boulevard Trumelet.

Qui veut la fin doit vouloir les moyens, dit un sage proverbe.

CAZENAVE, Directeur d'Ecole en retraite.

Le Tell 6/5/1911